

DÉBOURSÉS DU GOUVERNEMENT POUR LA  
SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 739 Supplémentaire—**M. Godin:**

1. Au cours des années 1964 et 1965, quelle somme a été déboursée par le gouvernement en pensions de sécurité de vieillesse, a) pour le Canada, b) pour la province de Québec, c) pour le comté de Portneuf?

2. Pour les mêmes régions et dates, combien de personnes ont reçu de telles pensions?

3. Pour les mêmes régions et dates, combien de demandes ont été reçues par le gouvernement pour ces pensions, et a) de ce nombre, combien ont été acceptées, b) combien ont été refusées?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 2. Le 31 décembre 1965: a) 1,011,578; b) 219,476; c) Statistiques non disponibles.

[Français]

SOMMES VERSÉES POUR LES ALLOCATIONS  
AUX AVEUGLES

Question n° 741—**M. Godin:**

1. Au cours des années 1964 et 1965, quelle somme a été déboursée par le gouvernement en allocations aux aveugles, a) pour le Canada, b) pour la province de Québec, c) pour le comté de Portneuf?

2. Pour les mêmes régions et dates, combien de personnes ont reçu ces allocations?

3. Pour les mêmes régions et dates, combien de demandes ont été reçues par le gouvernement en allocations de cette nature, a) de ce nombre, combien ont été acceptées, b) combien ont été refusées?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):**

1.				2.			
Années financières	Canada	Québec	Comté de Portneuf	Années financières	Canada	Québec	Comté de Portneuf
1963-1964	\$4,987,897	\$1,642,869	Non disponibles	1964-1965	1,217	401	Non disponibles
1964-1965	\$5,624,702	\$1,892,813	Non disponibles	a)			
3.				Approuvées			
1.				2.			
1963-1964	8,581	2,855	Non disponibles	1963-1964	675	198	Non disponibles
1964-1965	8,586	2,843	Non disponibles	1964-1965	728	220	Non disponibles
3.				b)			
1963-1964	1,133	339	Non disponibles	1963-1964	458	141	Non disponibles
				c)			
1963-1964				1964-1965	489	181	Non disponibles

[Traduction]

L'AMBASSADE DU CANADA À ROME

Question n° 783—**L'hon. M. MacLean:**

1. Le Canada possède-t-il à Rome une résidence destinée à son ambassadeur?

2. Dans le cas de la négative, le Canada possède-t-il à Rome une propriété où l'on projette de construire une ambassade?

3. Si cette résidence n'a pas encore été construite, quand a-t-on l'intention de commencer à la construire?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. Non.

2. Le Canada possède à Rome un emplacement que l'on appelle propriété de la Porte latine, achetée en mars 1950.

3. Les plans de construction sont à l'étude.  
[L'hon. M. MacEachen.]

[Traduction]

L'IMPRIMERIE NATIONALE—LE CHEF DE LA  
DIVISION DE LA FORMATION DU  
PERSONNEL

Question n° 790—**M. Irvine:**

1. Qui est le chef de la Division de la formation et du perfectionnement du personnel à l'imprimerie du gouvernement canadien?

2. Combien d'employés compte la Division de la formation et du perfectionnement du personnel de l'imprimerie du gouvernement canadien?

3. A qui le chef de la division précitée est-il responsable dans l'exercice de ses fonctions?

4. La division de l'offset de l'imprimerie du gouvernement canadien offre-t-elle à son personnel et après les heures de travail des cours spéciaux de clichage, de pelliculage, d'arrangement de maquette, de photographie, etc. et, dans le cas de l'affirmative, a) à qui les cours sont-ils accessibles (i) à l'imprimerie même (ii) en dehors de l'imprimerie, b) y a-t-il une rétribution ou des frais à payer à l'égard de ces cours et, dans le cas de l'affirmative, de quel montant s'agit-il?